

BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE DON 2017/2018

Si vous souhaitez soutenir les actions de l'association Culture Prioritaire et parrainer la scolarité d'un jeune, merci de compléter ce bulletin et de nous l'adresser accompagné de votre règlement par chèque ou virement à :

CULTURE PRIORITAIRE
188, boulevard Saint Denis
92400 Courbevoie

3003 03822 00050232629 95
IBAN FR76 3000 3038 2200 0502 3262 995
BIC SOGEFRPP

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

COURRIEL :

TELEPHONE (facultatif):

DATE DE NAISSANCE (facultatif):

Je soutiens l'association Culture Prioritaire en devenant :

- MEMBRE ADHERENT : 50€ pour l'année scolaire 2017/2018**
- MEMBRE BIENFAITEUR* : à partir de 150€ pour l'année scolaire 2017/2018**
- MEMBRE BIENFAITEUR PLUS* : à partir de 300€ pour l'année scolaire 2017/2018**

Je soutiens l'association Culture Prioritaire en faisant un don :

MONTANT :

Déductions fiscales prévues aux articles 200, 238 bis et 885-0 V bis du code général des impôts :
66% du montant (dans la limite de 20% du revenu imposable) pour l'impôt sur le revenu des particuliers.
75% dans la limite de 50000€ pour l'impôt sur la fortune.
60% du montant dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires pour les sociétés.

Nous vous adresserons en retour un récépissé et un reçu fiscal.

L'adhésion ouvre droit de vote à l'assemblée générale.

* Tout adhérent bienfaiteur se verra convié dans le courant de l'année 2017/2018 à la visite guidée d'une exposition parisienne. Au-delà de 300€ l'invitation sera valable pour deux personnes.

Signature